



Vivre en harmonie à Saint-Hippolyte

Maurice Gariépy

Les membres de l'Association des terres boisées de Saint-Hippolyte demandaient le 11 septembre 2025 le dépôt d'une opposition officielle au plan de conservation établi par la municipalité de Saint-Hippolyte.

Lors de la rencontre des trois partis en octobre 2025, l'Association des terres boisées de Saint-Hippolyte a fait connaître l'opposition des propriétaires de boisés de Saint-Hippolyte à ce plan de conservation.

Territoire de Saint-Hippolyte (environ 132,6 km²)

1. Les milieux naturels couvrent 92,6 % du territoire de Saint-Hippolyte, dont :
 - 75,3 % de milieux forestiers représentant 104,8 Km² dont la grande majorité est possédée par des propriétaires privés
 - 17,3 % de milieux aquatiques (63 lacs) et humides
2. Les milieux anthropiques et routes (environnement modifié par des activités humaines) couvrent 7,1 % du territoire de Saint-Hippolyte
3. Les milieux agricoles couvrent 0,3 % du territoire de Saint-Hippolyte

Saint-Hippolyte: une ville non urbanisée

Saint-Hippolyte est une ville rurale caractérisée par un lien fort avec la nature et bénéficiant d'un rythme de vie calme et d'un sentiment d'espace et de tranquillité. Moins de population par kilomètre carré que les villes urbanisées, Saint-Hippolyte ne possède pas d'infrastructures développées ni de commerces d'envergure.

Saint-Hippolyte évoque plutôt des zones périurbaines reliées entre elles par des routes qui conservent une structure décentralisée et intime, comme si plusieurs hameaux s'étaient regroupés. C'est une urbanisation à taille humaine, offrant tranquillité et communauté, contrastant avec la densité des grandes villes.

De plus, il est remarquable de voir que les espaces alloués autour des maisons déjà construites sont valorisés par des arbres, non seulement pour leur beauté, mais aussi pour créer des coins ombragés et conviviaux.

Harmoniser environnement et développement

Construire sa maison dans un environnement boisé est un rêve pour plusieurs citoyens préoccupés par leur qualité de vie. Ils recherchent un milieu de vie

ombragé, intime et plus sain, d'où la multiplication de projets domiciliaires en milieu boisé. De leur côté, certains promoteurs immobiliers connaissent l'attrait d'un tel type de développement et sont soucieux de répondre à cette demande du marché.

Heureusement, certains projets domiciliaires, comme le Versant Mont-Gabriel à Sainte-Adèle, ont démontré qu'il est possible de réussir un développement si la préoccupation de conserver des arbres est prise en compte dès la planification du projet et si un ensemble de mesures de protection sont respectées pendant et après les travaux d'excavation et de construction.

Les terrains boisés sont de grande taille allant de 30 000 à 180 000 pieds carrés, offrant aux futurs propriétaires de vastes espaces pour profiter pleinement d'un cadre naturel remarquable, le déboisement étant limité. Ce projet est un futur quartier qui s'intègre admirablement au paysage des Laurentides. De plus, 20 % du territoire alloué à ce projet a été cédé à la Ville de Sainte-Adèle afin de protéger les milieux naturels et de maintenir des sentiers multifonctions.

Pourquoi ne pas s'inspirer de ce modèle? Ayons plutôt comme objectif d'harmoniser environnement et développement. Pensons plutôt ville boisée au profit de tous et toutes si chaque nouveau terrain construit conserve 50 % à 60 % de son couvert forestier.

La Municipalité de Saint-Hippolyte aurait avantage à modifier ses normes d'urbanisme afin de s'orienter dans ce sens et avoir une vision plus large. Elle s'adapterait aux changements climatiques et orienterait le développement domiciliaire vers un cheminement cohérent avec sa vision.

Tout peut devenir harmonieux pour tous lorsque seulement 7,1 % du territoire de Saint-Hippolyte est actuellement construit incluant les routes.

Rejeter un plan de conservation strict au profit d'un développement urbain équilibré garantissant un couvert forestier de 50 % sur chaque terrain bâti en 2026 est un compromis pragmatique et

durable. C'est un modèle hybride face à une conservation intégrale proposée permettant un aménagement intelligent qui intègre la nature en ville.

Un plan de conservation strict est souvent irréaliste face aux besoins socio-économiques pouvant mener à l'inaction ou à un manque de moyens financiers pour l'entretien des espaces. Un plan de conservation strict gèle souvent des terrains constructibles, ce qui peut exacerber la pénurie de logements.

Une conservation intégrale forcerait souvent la ville à racheter les terrains à leur valeur marchande, ce qui représenterait un

fardeau financier énorme pour les contribuables.

Si l'on veut tout conserver, demandons-nous où les gens vont vivre. Si l'on veut tout construire, demandons-nous où iront la faune et les services écologiques.

Proposer un plan qui intègre intelligemment le bâti et le vert crée un modèle de ville résiliente, pas une opposition. L'urbanisation est un fait, refuser de développer crée des pressions ailleurs, favorise l'étalement non contrôlé ou freine l'accès aux logements et aux emplois locaux.

Une vision moderne de la ville durable et bénéfique pour tous conciliant croissance et environnement répond mieux aux aspirations citoyennes leur offrant le meilleur des deux mondes. Une municipalité dynamique et en

croissance est plus attractive et économiquement viable.

Plutôt que bloquer, on doit planifier pour maximiser les fonctions écologiques et urbaines. Maintenir 50 % de canopée sur chaque terrain bâti assure une répartition homogène de la fraîcheur dans tout le quartier plutôt que de concentrer la forêt dans une seule zone de conservation isolée.

De plus, un développement intelligent génère des taxes foncières récurrentes qui permettent à la Ville de financer ses services publics et l'entretien des infrastructures.

Je profite de l'occasion pour inviter les personnes qui désirent se joindre à notre Association des Terres Boisées de Saint-Hippolyte à nous contacter au 450-602-6532.



CLINIQUE PODIATRIQUE de PRÉVOST

Dre Mary-Jil Coudé Podiatre
Dre Camille Giroux Podiatre
Dre Magali Brouseau-Arcand Podiatre

Dre Augustine Masson Podiatre
Caroline Trudel Infirmière aux. en soins des pieds
Audrey Charette Infirmière aux. en soins des pieds

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle infirmière auxiliaire en soins de pieds.

Et sommes heureux d'annoncer l'agrandissement de nos installations afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.



PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS !

Prenez rendez-vous
dès maintenant
450-335-1777

**2731, boul. Curé-Labelle
PRÉVOST
JOR 1T0
www.podiatre-prevost.com**